

NEUWILLER-LÈS-SAVERNE

La nouvelle micro-crèche immersive alsacienne Storchennest inaugurée

Le Fonds international pour la langue alsacienne (Filal) a célébré jeudi 6 octobre l'ouverture de sa micro-crèche « Storchennest » dans les murs de l'entresol de l'école maternelle. Un établissement voulu pionnier par le caractère total de l'immersion proposée dans le dialecte.

C'est l'aboutissement d'un projet associatif initié il y a cinq ans, financé « uniquement par les dons » des sympathisants de la cause de l'alsacien. Mais aussi le début d'une aventure pionnière de par l'immersion radicale dans le dialecte qui sera proposée dans ses murs.

Les premiers bambins accueillis ce lundi

Après quatre mois de travaux dans l'entresol de l'école maternelle de Neuwiller-lès-Saverne, mis à disposition par la commune, les bénévoles du Fonds international pour la langue alsacienne (Filal) ont en effet pu inaugurer jeudi 6 octobre leur micro-crèche « Storchennest », « Nid de cigogne » en VF. Dans cet établissement d'environ 120m², cogéré avec l'Association générale des familles (AGF) du Bas-Rhin, l'arrivée des premiers cigogneaux est quant à elle attendue dès ce lundi



La micro-crèche « Storchennest » a été inaugurée jeudi 6 octobre en présence de la présidente du Filal, Christiane Metzger (en jaune), et de nombreux élus. Parmi eux, ses deux parrains à la pointe du combat pour la défense des langues régionales, le député européen François Alfonsi et le député Paul Molac. Photo DNA/Arnaud ROSSIGNON

10 octobre.

« La naissance a été longue et difficile, mais le bébé est né et bien né », s'est félicitée la présidente du Filal, Christiane Metzger, au cours de la cérémonie d'inauguration qui a réuni une bonne cinquantaine de militants. Dont bon nombre de bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour boucler l'aménagement des locaux d'une capacité d'accueil de douze

enfants. « Après trois projets avortés pour diverses raisons, à Muespach (Haut-Rhin), Haguenau et Gundershoffen, l'accueil que nous fait Neuwiller est d'autant plus méritoire. Nous avons démarché beaucoup de communes et essuyé beaucoup de refus. On nous disait "oui" pour une heure de périscolaire de temps en temps et rien de plus. Or, notre langue mérite mieux. Seule l'immersion est à même de promettre des résultats concluants », continuera Christiane Metzger.

Uniquement de l'alsacien à portée des enfants

Pour ces défenseurs acharnés de l'alsacien, il manquait en effet jusqu'à présent une brique dans l'édifice de son inculcation. Si l'aiguillon du mouvement ABCM a contribué au développement du bilinguisme à l'école, le créneau des 0-3 ans est en effet encore une feuille blanche pour les militants du Filal. Un vide qu'ils entendent commencer à combler en s'inspirant de l'exemple Diwan breton et en offrant une immersion totale aux

bambins. Selon la charte de l'établissement, l'usage de l'alsacien sera ainsi de rigueur dès l'entrée. Le français sera seulement admis dans les murs du bureau de la directrice Nathalie Adolff, hors de portée des oreilles des pitchouns.

« C'est impératif », assure Christiane Metzger, en marge de son discours. « L'enfant ne doit pas savoir que la personne devant lui parle les deux langues. Sinon, il va opter pour la solution de facilité lorsqu'il saura parler et utilisera la langue qu'il entend le plus souvent », continue la présidente du Filal, selon laquelle il faut « au minimum 1 000 heures par an d'immersion à un enfant » pour enraciner durablement la musique du dialecte.

Écosystème favorable

Avec le Storchennest, l'association entend cependant prouver que ce grand bain d'alsacien est possible. Mais également démontrer que l'expérience est viable et duplicable. Pour bâtir son nid, le Filal a donc jeté son dévolu sur un lieu à l'écosystème jugé fa-

Des parrains nommés Paul Molac et François Alfonsi

Pour souhaiter bon vent à sa micro-crèche, le Filal (Fonds international pour la langue alsacienne) s'est offert un petit plaisir. Rien de moins que deux parrains en pointe du combat pour la défense des dialectes ! Parmi les invités d'honneur de l'inauguration, tels les sénateurs André Reichardt et Laurence Muller-Bronn ou les conseillers d'Alsace Marc Séné et Valérie Ruch, l'association a en effet accueilli le député européen corse François Alfonsi et le député breton Paul Molac, rapporteur en 2021 de la loi consacrée aux langues régionales. « Nous sommes dans un État qui, comme beaucoup d'États, a mis en avant la langue unique. Mais le problème, ce n'est pas de nous avoir immergés dans la langue française, mais de nous avoir interdit de parler la nôtre ! » a estimé devant l'assistance le Breton, avant de rappeler par le menu quelques péripéties de la loi qui a fini par être baptisée de son nom. « C'est une loi marquante. Elle a dédramatisé les langues régionales ! » renchérit le Corse, en évoquant l'action menée du côté du Parlement européen. Enfin, la sénatrice Laurence Muller-Bronn a offert à l'assistance un petit récit de vie parlementaire autour de son combat dans le cadre de la discussion de la loi Molac pour l'amendement en faveur d'un enseignement immersif, finalement retoqué par le conseil constitutionnel.

avorable, au-delà de l'accueil bienveillant de la commune. Annoncé pour la rentrée 2023, le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) en gestation entre Dossenheim, Neuwiller, Hattmatt et Weiterswiller (Weinbourg s'est retiré de l'opération cet été) prévoit en effet la création d'un pôle bilingue. Un dispositif qui sera d'abord déployé en maternelle, puis à la classe supérieure de rentrée en rentrée...

« Storchennest est une goutte d'eau dans l'océan. Mais j'ose rêver que notre exemple se multipliera dans toute l'Alsace ! »

De quoi, donc, offrir une certaine continuité aux cigogneaux, grâce à cette offre d'enseignement « en français à mi-temps, en allemand à mi-temps » comme tient à le préciser l'inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription de Saverne, Sabelle Poiret.

« Storchennest est une goutte d'eau dans l'océan.

Mais j'ose rêver que notre exemple se multipliera dans toute l'Alsace ! » conclura ainsi Christiane Metzger dans son discours offensif, d'un militantisme assumé. « Cette micro-crèche et ces enfants qui vont grandir au diapason de leur langue régionale, pas forcément maternelle, sont pour moi un formidable pied de nez. Un premier pas vers la réparation de l'injustice dont ont été victimes tous ceux qui ont vécu comme moi l'interdiction de parler alsacien à leur entrée en maternelle, avec le lot de brimades et de corrections physiques qui l'accompagnaient. L'Alsace n'a pas été la seule dans ce cas : toutes les régions ont subi la même chose. Nous avons tous été victimes de cette dictature linguistique, nous avons tous subi une immersion forcée », ajoutera la présidente du Filal.

Arnaud ROSSIGNON

Des places sont encore disponibles à la micro-crèche Storchennest. Renseignements via storchennest.filal@agf67.fr et au 07 56 27 95 27.



L'équipe de la crèche, de gauche à droite : Julia Diezel, Christine Greiner, Nathalie Adolff et Patricia Dos Santos.

LA PETITE-PIERRE

Des burgers roses, c'est bon contre le cancer

Pour la première fois, la boulangerie de La Petite-Pierre participe à Octobre rose. A sa façon...

« Notre idée était de mettre le rose à l'honneur », explique Michel Decker, gérant de la boulangerie « Chez Sylvain », à La Petite-Pierre. Cette année, le commerçant contribue pour la première fois à Octobre rose.

« Nous voulions participer à ce mois de sensibilisation contre le cancer », raconte celui qui a préparé plusieurs produits sur ce thème, et

dont une partie des ventes sera reversée à la Ligue contre le cancer.

« On obtient cette couleur grâce à du jus de betteraves »

Pour l'occasion, la boulangerie a opté pour un pain à hamburger rose. « Ce n'est pas du colorant, précise Michel Decker. On obtient cette couleur grâce à du jus de betteraves. Ça donne une belle teinte et ça ne dénature pas le goût du burger », promet-il.

Ces pains sont vendus aux particuliers mais aussi aux

restaurateurs. « Quatre de La Petite-Pierre et de Weinbourg en ont déjà commandé. L'un d'eux m'a d'ailleurs annoncé qu'il allait aussi reverser une partie de ses recettes à la Ligue contre le cancer », précise Michel Decker, ravi.

Concernant sa boulangerie, sur le prix d'1,50 € pour ce pain spécial, 50 centimes seront versés à la Ligue. Idem pour ses bretzels roses. Quant à ceux achetés par les restaurateurs, la proportion de versement reste la même, à savoir un tiers du prix de vente versé à la Ligue contre



La boulangerie de La Petite-Pierre propose des burgers roses à l'occasion d'Octobre rose. Photo DNA/T.L.

le cancer.

Pour les burgers garnis et les pâtisseries marquées d'un nœud rose en pâte d'amande, la boulangerie reversera même 20 % du prix.

Pour l'heure, le trio de choux, la mousse trois chocolats et la torche aux marrons sont concernés. Mais « il y aura d'autres propositions d'ici la fin du mois », souligne

le boulanger. Afin de satisfaire tous ceux qui veulent s'accorder un plaisir gourmand tout en soutenant la lutte contre le cancer.

Thomas LEPOUTRE